

Communiqué

L'eau : la grande oubliée de la nouvelle politique de développement de la France

La récente réunion du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) a permis de lancer le processus de renouvellement de la politique française de développement et de poser les jalons pour la poursuite du dialogue entre l'Etat et la société civile, avec la création du Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CNDISI). Une avancée dont les acteurs de la société civile, dont la Coalition Eau, se félicitent.

Toutefois, alors que le CICID a établi une liste de priorités thématiques pour l'effort de solidarité internationale de la France, il est très décevant de ne pas y voir figurer l'eau. La seule mention faite à l'eau la lie à la question de la sécurité alimentaire. Et pourtant :

- ➔ Les besoins en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont immenses : 768 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des sources d'eau améliorée, entre 2 et 4 milliards à une eau potable, 2,5 milliards à un assainissement de base. Cette question est aussi au cœur de nombreuses crises humanitaires.
- ➔ L'eau est une ressource naturelle particulièrement menacée. Dans le monde, 90% des eaux usées sont rejetées dans les cours d'eau sans même être traitées.
- ➔ Le secteur de l'eau devrait revêtir une importance particulière pour la politique française de développement au regard des récents engagements pris par la France (6ème Forum Mondial de l'Eau, 2ème Réunion de haut niveau du Partenariat « Eau et Assainissement pour Tous »).
- ➔ Enfin, c'est un enjeu majeur des discussions actuelles sur le cadre de développement post-2015 et l'élaboration des Objectifs de Développement Durable, l'eau étant un élément fondamental et transversal du développement.

En outre, concernant le ciblage géographique de l'aide publique au développement (APD), le CICID déclare que la France concentrera la moitié de ses dons vers les pays pauvres prioritaires. Si cette annonce semble positive, le montant des dons bilatéraux dans le secteur de l'eau et l'assainissement reste bien trop faible pour que l'on puisse réellement s'en réjouir. En effet, l'analyse annuelle de l'APD française pour le secteur de l'eau et l'assainissement, réalisée par la Coalition Eau, montre que les dons bilatéraux de la France s'élèvent à seulement 57 millions d'euros en 2011, dont 32 millions sont destinés aux Pays les Moins Avancés. Un montant d'aide minimale comparé au nombre de pays concernés et à l'ampleur des besoins.

Face à ces enjeux, la Coalition Eau demande au gouvernement français :

- ➔ **de faire de l'accès à l'eau et à l'assainissement, y compris en situation d'urgence humanitaire, une priorité de sa politique de développement au même titre que les autres secteurs sociaux cités par le CICID (alimentation, éducation, santé) ;**
- ➔ **de rehausser la part des dons dans l'APD française du secteur eau et assainissement pour atteindre 100 millions d'euros en 2014, afin de répondre aux besoins réels des populations et des pays les plus pauvres ;**
- ➔ **de faire également de la préservation des ressources en eau un élément majeur de**

sa politique de développement, conformément aux déclarations du Président de la République en faveur de la préservation de la planète (Clôture des Assises du Développement et de la Solidarité Internationale).

Nous avons notre rôle à jouer ! Les acteurs de la société civile doivent se mobiliser pour que l'ensemble de ces engagements soient traduits dans la prochaine loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale.

L'eau doit (re)devenir une véritable priorité de la politique de développement française.

TÉLÉCHARGEMENT

➡ [Réaction de la Coalition Eau aux conclusions du CICID de juillet 2013](#)